

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2014

---

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1891)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N ° 266

présenté par  
M. Cavard

-----

**APRÈS L'ARTICLE 6, insérer la division et l'intitulé suivants:**

« Section 4

« Promotion de l'économie sociale et solidaire »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.